

MARQUES ET LABELS DEPLOYES EN TARN ET GARONNE

TARN-ET-GARONNE
Tourisme
Sud-Ouest - Occitanie



MEUBLES DE TOURISME



RAPPEL REGLEMENTAIRE

Art. L324-1-1 suivants du Code du Tourisme

- ✓ **Définition:** « Les meublés de tourisme sont des villas, appartements ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts à la location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine, ou au mois, et qui n'y élit pas domicile »

- ✓ La location saisonnière ou touristique se distingue du bail d'habitation selon 2 critères:
 - Le locataire n'y élit pas domicile, il y réside principalement pour les vacances

 - La location saisonnière doit être conclue pour une durée maximale de 90 jours avec la même personne

MEUBLES DE TOURISME



LES CARACTERISTIQUES DU CLASSEMENT EN ETOILES

- ✓ **Démarche Volontaire** du prestataire

Le prestataire commande la visite de classement en précisant le nombre d'étoiles visé: Soit une mise en catégorie **de 1 à 5 étoiles**

- ✓ **Visite obligatoire** par un organisme accrédité

Pour le département du Tarn-et-Garonne, Tarn-et-Garonne Tourisme est accrédité

- ✓ **Validité du classement : 5 ans**

MEUBLES DE TOURISME

LE CLASSEMENT EN ETOILES UNE GARANTIE DE QUALITE

- ✓ Comme pour les hôtels ou les campings, le classement en étoiles des meublés de tourisme est **une garantie officielle de qualité de services et de confort**
- ✓ Une **qualification nationale** portée par le Ministère en charge du Tourisme
- ✓ Un **référentiel adapté aux exigences des clientèles** intégrant des critères de confort d'équipements et de services
- ✓ Une **gamme de classement de 1* à 5*** donnant une indication fiable sur le niveau de confort et de services
- ✓ Un repère commercial **reconnu à l'international**



MEUBLES DE TOURISME

LES 6 BONNES RAISONS POUR SE FAIRE CLASSER

✓ 1 - Je gagne en visibilité

Je me différencie des autres locations en apportant à mes clients une garantie officielle de qualité

✓ 2 - Je rassure mes clients

Ce classement en étoiles, classement national, est reconnu par la clientèle et il est le garant de la conformité de votre prestation d'hébergement touristique.

✓ 3 - Je bénéficie d'une promotion accrue

Je suis mieux valorisé par les structures de promotion touristique de la destination ainsi que par leurs partenaires publics ou privés. Parution gratuite sur le site www.tourisme-tarnetgaronne.fr

FAIRE CLASSER SON LOGEMENT ?



Bonne ou Mauvaise idée ?

MEUBLES DE TOURISME

FAIRE CLASSER SON LOGEMENT ?



LES 6 BONNES RAISONS POUR SE FAIRE CLASSER

✓ 4 - J'accède à des services et des outils

J'accède à d'autres démarches de qualité (Accueil Vélos, Tourisme et Handicap...) et à des services proposés par les structures de développement touristique de la destination (newsletter, accompagnements...)

✓ 5 - Je paie moins d'impôts

Je bénéficie d'un abattement fiscal majoré (régime micro-BIC)

✓ 6 - J'élargis mon bassin de clientèle

J'accepte les chèques vacances et J'accède aussi à un potentiel de plus de 9 millions de clients www.ancv.com

MEUBLES DE TOURISME

Démarche obligatoire

DECLARATION EN MAIRIE

- ✓ Classé ou pas le loueur doit faire une déclaration en mairie via l'imprimé **CERFA n°14004*04**
- ✓ La déclaration en mairie d'un meublé de tourisme est obligatoire dès lors qu'il ne constitue pas la résidence principale.
- ✓ Elle s'effectue à la mairie de la commune où est situé le meublé
- ✓ Le loueur reçoit un accusé de réception : le récépissé de déclaration
- ✓ Tout changement concernant les informations fournies doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration en mairie.

- ✓ A noter: si aucune déclaration n'a été effectuée, le loueur s'expose à une amende

Le fait, pour une personne qui offre à la location un meublé de tourisme, de ne pas respecter l'obligation de déclaration préalable en mairie est puni des peines prévues pour les contraventions de la troisième classe, soit une amende maximale de 450 € selon l'article 131-13 du code pénal (*art. R. 324-1-2 du code du tourisme*).

MEUBLES DE TOURISME

DECLARATION AU CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES

- ✓ Les loueurs de meublés n'ont pas l'obligation d'être immatriculés au registre du commerce
- ✓ La déclaration de début d'activité doit être enregistrée par le greffe du tribunal de commerce en tant que loueur de meublé non professionnel (même s'il ne s'agit pas d'une activité commerciale sur le plan juridique) avec le **formulaire administratif Poi**

- ✓ Cette déclaration permet d'obtenir **1 numéro SIRET – DEMARCHE GRATUITE**

- ✓ Ce numéro SIRET permet l'adhésion à l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV)

- ✓ A noter : Le centre de formalités des entreprises gérés par le greffe du tribunal de commerce doit être informé en cas de
 - Modification
 - Cessation d'activité

Le formulaire est intitulé "DECLARATION DE DEBUT D'ACTIVITE PERSONNE PHYSIQUE" et est réservé au CFE. Il est divisé en plusieurs sections :

- Section 1 :** Exercice d'une activité non salariée indépendante relevant du CFE IMPT. Une case à cocher permet de déclarer si l'activité est salariée ou non.
- Section 2 :** Remplir dans tous les cas les cadres n° 1, 2, 3, 4, 9, 11, 12, selon votre situation les cadres 4, 7, 8, 10.
- Section 3 :** Informations personnelles (Nom de naissance, Prénoms, Sexe, Date de naissance, Adresse personnelle).
- Section 4 :** Adresse professionnelle.
- Section 5 :** Date de début d'activité (Activité principale ou secondaire).
- Section 6 :** Origine de l'activité (Création ou reprise d'activité existante).
- Section 7 :** Informations sur l'exploitation en commun (Nom de l'exploitation, identité des co-exploitants).

MEUBLES DE TOURISME



- **1 - Je commande une visite** auprès de Tarn-et-Garonne Tourisme
Dossier de demande de classement téléchargeable ou transmis par voie postale ou numérique
- **2 - J'envoie ma demande** de classement qui comprend:
Bon de commande, Etat descriptif du meublé de tourisme où sera stipulée la catégorie de classement souhaitée* pour une capacité donnée, le paiement du droit de visite. L'organisme accrédité à 3 mois pour me donner une date de réception de mon hébergement.
- **3 - Je reçois un évaluateur**
Il réalisera la visite de ma location, en ma présence ou celle de mon mandataire, l'hébergement étant présenté en configuration location saisonnière (totalement équipé)
- **4 - Je reçois sous 30 jours maximum** le certificat de visite qui comprend:
L'attestation de visite, la grille de contrôle, la décision de classement, la facture acquittée
Je dispose d'un délai de **15 jours** pour éventuellement contester la décision de classement. Au-delà de ce délai, le classement est acquis.
- **5 - Mon classement officiel** est prononcé pour une durée de 5 ans

MEUBLES DE TOURISME

VOTRE CONTACT EN TARN-ET-GARONNE

Tarn-et-Garonne Tourisme
100 Bd Hubert Gouze
82000 MONTAUBAN



➤ Fabienne LANG POIVRE - Référente
fabienne.poivre@tourisme82.com

05 63 21 79 60

➤ Magali DELZERS - Suppléante
magali.delzers@tourisme82.com

05 63 21 79 61

CHAMBRE D'HÔTES REFERENCE[®]



A la différence des autres types d'hébergements touristiques, **il n'existe pas en France de classement en étoiles pour les chambres d'hôtes.**

Pour pallier à ce manque, **ADN Tourisme a mis en place le référentiel Chambre d'Hôtes Référence** qui permet de donner un cadre à l'activité chambre d'hôtes.

En effet, ce référentiel **rassure le client en lui garantissant une qualité de prestations.**

Chambre d'Hôtes Référence est aussi une solution pour les propriétaires soucieux de qualifier leur offre, mais ne souhaitant pas adhérer à un label (Gîtes de France, Clévacances, ...).



CHAMBRE D'HÔTES REFERENCE ®



Pourquoi faire qualifier sa chambre d'hôtes ?

- **Garantir à ses clients la qualité de la prestation et l'assurance d'être bien accueilli.**

Les chambres d'hôtes se multiplient dans l'ensemble des destinations touristiques et il est difficile pour le client de savoir si la prestation qu'il va acheter sera de qualité.

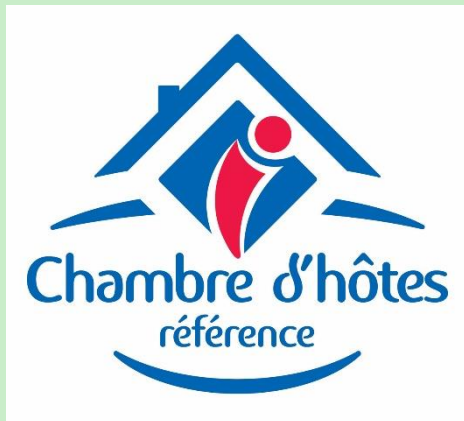
- **Bénéficier de la promotion de Tarn-et-Garonne Tourisme** qui met en avant uniquement les hébergements qualifiés qui respectent les engagements d'un référentiel et qui ont passé une visite de contrôle (newsletters, parution presse, brochure....).

- **Être valorisé sur le site internet grand public** www.tourisme-tarnetgaronne.fr ainsi que sur le site internet régional www.tourisme-occitanie.fr



CHAMBRE D'HÔTES REFERENCE[®]

Identité visuelle de la marque :



Comment ça marche ?

Tarn-et-Garonne Tourisme est accrédité par ADN Tourisme **pour attribuer la qualification Chambre d'Hôtes Référence.**

Tarn-et-Garonne Tourisme est habilité à visiter votre structure, à **vérifier si votre chambre d'hôtes répond aux critères du référentiel** et à délivrer l'appellation Chambre d'Hôtes Référence.

La qualification Chambre d'Hôtes Référence est attribuée pour 5 ans.

La marque n'établit **pas d'échelle de valeur** suivant la prestation fournie (pas de système avec un nombre plus ou moins important d'étoiles), **mais** un vrai gage de qualité pour le client,

L'audit évalue la qualité de la prestation que ce soit l'accueil, l'environnement, la literie, les sanitaires, le petit-déjeuner, les équipements et services annexes.

CHAMBRE D'HÔTES REFERENCE[®]

Combien ça coute ?

- De 1 à 2 chambres : 90 € pour 5 ans
- De 3 à 4 chambres : 120 € pour 5 ans
- 5 chambres : 150 € pour 5 ans

Ce prix comprend : la réception et l'étude de votre demande, la visite de qualification, les frais de déplacements, la constitution du dossier et l'envoi à la commission d'attribution, le certificat d'attribution de la qualification.

Ce prix ne comprend pas : la signalétique Chambre d'hôtes Référence[®] : 16,50 € le panneau



CONTACT
Magali Delzers
magali.delzers@tourisme82.com
05 63 21 79 61

Marque départementale insolite



Définition de l'hébergement insolite :

Une habitation atypique ou insolite désigne un hébergement dont les matériaux utilisés, l'architecture ou les caractéristiques sont différentes des habitations traditionnelles. Un hébergement insolite doit correspondre aux 3 critères suivants :

* L'originalité

Du logement lui-même ou de l'environnement dans lequel il se trouve.

* L'expérientiel

Vivre une expérience inoubliable, sortir des sentiers battus, découvrir d'autres modes de vie.

* L'éco-responsabilité

Le respect de la nature est souvent au cœur du sujet.

Marque départementale insolite



Identité visuelle de la marque :



Une grille de critères :

- * 59 critères relatifs aux espaces extérieurs, aux espaces intérieurs, aux espaces sanitaires, à la cuisine si existante et à l'accueil.
- * La marque est : **gratuite et valable 5 ans**
- * La marque est valorisée sur nos supports de communication : site web avec une entrée dédiée aux hébergements insolites, réseaux sociaux, Newsletters.

L'Offre Famille en Tarn et Garonne



Identité visuelle de la marque :



Marque départementale développée par Tarn-et-Garonne Tourisme qui a pour objectif d'**identifier clairement les professionnels sur notre territoire qui proposent des services dédiés aux familles et qui apportent une attention particulière aux enfants.**

2 avantages :

- Rassurer les parents et les convaincre de choisir votre hébergement.
- Conquérir les enfants par les aménagements et activités ludiques proposés.

L'Offre Famille en Tarn et Garonne



3 catégories de professionnels sont concernés :

- Les hébergements
- Les restaurants
- Les sites culturels et de loisirs

Une grille de critères:

- * De 14 à 18 critères selon la catégorie professionnelle
Critères qui s'appuient sur des valeurs liées au confort, à la sécurité, aux services, à la communication et à la promotion.
- * La marque est : **gratuite et valable 5 ans**
- * La marque est valorisée sur nos supports de communication : site web, réseaux sociaux, brochure famille, Newsletters.

L'Offre Famille en Tarn et Garonne



Objectifs de la marque départementale :

- ✧ **C'est un moyen de définir clairement le positionnement de votre hébergement** (mettre en avant ses atouts, se démarquer face à la concurrence, ne pas passer inaperçu).
- ✧ **C'est un outil de valorisation de l'offre destinée aux familles** par le recensement d'une large gamme d'activités famille (restaurants, activités, hébergements).
- ✧ **C'est un moyen de fidéliser et d'augmenter la satisfaction de la cible famille** par une attention particulière apportée aux enfants (prêt ou location d'équipement bébé, activités dédiées aux enfants, tarification spéciale).

L'Offre Famille en Tarn et Garonne



Démarche :

- Vérifiez que vous remplissez tous les critères du référentiel.
- Signez la charte d'engagement correspondante à votre activité.
- Envoyez-nous la charte signée accompagnée du référentiel complété des services que vous mettez en place en direction de la clientèle famille à l'attention de :

Tarn et Garonne Tourisme
100 Boulevard Hubert Gouze
CS 90534
82 000 Montauban
05 63 21 79 61
Magali.delzers@tourisme82.com

- Gardez un exemplaire de la charte d'engagement.
- Après validation par notre service, vous recevrez le kit famille (logo, brochure) pour l'utiliser à votre guise sur vos différents supports.

LABEL GÎTES DE FRANCE



Pourquoi devenir propriétaire Gîtes de France ?

Rejoindre un réseau bien établi et bien structuré qui œuvre depuis 70 ans au service des propriétaires et des clients.

Une notoriété et un savoir-faire reconnus

Une équipe d'experts locaux, proches de chez vous

Une analyse technique de faisabilité de votre projet

La veille juridique et fiscale - La médiation en cas de litige

Une commercialisation efficace par la centrale de réservation Gîtes de France avec une présence de 8h à 20h 7jours/7.

Des outils de gestions modernes mis à votre disposition : espace personnel sur le site internet, planning partagé, contrats numériques...

LABEL GÎTES DE FRANCE



Quelles démarches pour concrétiser mon projet ?

Vous avez un bâti à aménager ou prêt à louer

1-je contacte le relais pour obtenir un RDV au bureau, une visite conseils ou d'agrément.

2-je termine les travaux et l'aménagement selon l'état d'avancement du projet.

3-si les travaux sont totalement terminés, je demande la visite pour l'agrément et le classement en épi. Un reportage photos est réalisé durant la visite.

4-A la fin de la visite d'agrément, l'hébergement est en ligne sur les sites de la marque.



LABEL GÎTES DE FRANCE



Contact : Monique Ferrero

Gîtes de France Tarn-et-Garonne

Tél : 05 63 03 84 06 / 06 30 61 63 19

accueil@gites-de-france-tarn-et-garonne.com

Site web : www.gites-de-france-tarn-et-garonne.com

Combien cela va me coûter ?

- 1-Conseils transmis gratuitement par téléphone, mail ou RDV au bureau.
- 2-Coût d'une visite sur place 60 €. Une seule visite est facturée même si le suivi nécessite d'autres RDV sur place.
- 3-Le droit d'entrée est de 180 € pour une structure, 90 € le ou les suivantes, il est dû une seule fois.
- 4-La cotisation annuelle varie en fonction du type d'hébergement.
- 5-Tous les 5 ans une visite de reclassement permet de contrôler l'hébergement.



LABEL CLEVACANCES



CléVacances
LOCATIONS & CHAMBRES D'HÔTES

Pourquoi adhérer au label Clévacances ?

La qualité Clévacances :

Une exigeante charte de qualité (environnement extérieur, confort intérieur et qualité de l'accueil).

Des normes de confort de 1 à 5 clés et la valorisation de votre hébergement selon les thématiques Clévacances.

La réservation avec Clévacances :

Restez en location directe et activez également la réservation en ligne.

Possibilité d'accepter ou de refuser une demande de réservation.

La synchronisation des plannings.

Gestion personnalisée de vos tarifs, planning, disponibilité et formules de commercialisation.

Des frais de gestion les plus bas du marché.

Une boîte à outils complète :

Cadre réglementaire : contrats, documents juridiques et tutos de gestion de votre activité.

Offres privilèges (shooting photo, wifi sécurisé, assurance...).

Un référent local pour vous conseiller et vous accompagner.

LABEL CLEVACANCES

CléVacances
LOCATIONS & CHAMBRES D'HÔTES



Quelles démarches pour concrétiser ma labellisation ?

1-Prenez un RDV : un référent Clévacances vient visiter votre hébergement, évalue votre bien et vous conseille pour optimiser votre bien locatif.

2-Confirmez votre adhésion : une fois la visite réalisée et les frais d'adhésion réglés, votre référent met en ligne votre annonce sur le site internet.

3-Recevez votre numéro d'agrément : votre référent vous attribue un n° d'agrément et édite un certificat valable 4 ans. Vous disposez également d'un code d'accès personnel à votre espace adhérent qui vous permettra la gestion totale de votre activité (planning, fiche, photos, tarifs, commercialisation...).

LABEL CLEVACANCES



Contact : Elodie RECORDIER

Tél. : 06 10 79 55 14

elodie.recordier@clevacances.com

CléVacances
LOCATIONS & CHAMBRES D'HÔTES

Combien cela va me coûter ?

- Un droit d'entrée de 160 € à régler une seule fois.
- Une cotisation annuelle (200 € pour un gîte).
- 3% de commission seulement sur les ventes réalisées via le site internet Clévacances